

# JUVIGNÉ INFO

Décembre 2023 N° 154



## C'était le cirque !

**Directeur de publication :**  
Régis FORVEILLE

**Comité de rédaction :**  
Régis FORVEILLE, Michèle GILLES, Bruno BOUVIER,  
Magalie POURIEL, Mickaël BUCHARD, Brigitte GILLES,  
Cindy MARSOLLIER, Laëtizia LEFEUVRE, Carine  
GROSSARD.

**Impression :** Imprim'Ernée

**Coordonnées de la mairie :**  
1 place de la mairie 53380 Juvigné

**Tel :** 02-43-68-51-54  
**Courriel :** [mairiejuvigne@wanadoo.fr](mailto:mairiejuvigne@wanadoo.fr)  
**Site Internet :** [www.juvigne.fr](http://www.juvigne.fr)  
**Facebook :** Vivre à Juvigné

**Horaires de la mairie :**  
Mardi, jeudi et vendredi  
8h00-12h00 / 13h30-17h30  
Mercredi 8h00-12h00  
Samedi 9h00-12h00



**LE MAIRE, Régis FORVEILLE**

## « *Commune et Communauté de communes* »

La France a vu se constituer depuis des siècles une organisation administrative et institutionnelle afin de gérer au mieux le territoire et organiser la vie collective des habitants du pays.

Aujourd'hui, au-delà du gouvernement et du parlement qui légifèrent sur le fonctionnement à l'échelle nationale, ce sont bien les collectivités territoriales qui sont chargées d'organiser notre bassin de vie. Ainsi le Conseil régional gère notamment les lycées ou le développement économique et le Conseil départemental les actions sociales et les collèges.

Le Conseil municipal est lui missionné pour organiser notre vie à l'échelle communale. Depuis environ une trentaine d'années, l'intercommunalité est venue s'y ajouter pour gérer les différentes politiques locales. C'est en réalité un véritable partenariat qui s'est développé au fur et à mesure des années passées entre la commune et l'intercommunalité.

La Communauté de Communes a ainsi été l'opportunité de développer certaines actions que les communes ne pouvaient porter seules comme le Projet culturel du territoire (PCT) qui a permis de créer les bibliothèques, les écoles de musique et la saison culturelle.

La Communauté de Communes apporte également, et ce de plus en plus souvent, un niveau de technicité élevé que les petites communes ne peuvent avoir dans des domaines tels que l'informatique, les ressources humaines, les bâtiments, l'urbanisme, les réseaux assainissement-eau potable et tout ce qui est lié aux nouvelles politiques environnementales. En effet, les politiques nationales sont de plus en plus complexes à mettre en œuvre et nécessitent une montée en compétence.

Dans ce contexte de complexification du monde, la Communauté de Communes est aussi devenue un lieu de partage de pratiques, que cela soit pour les agents ou pour les élus. Les communes et la communauté de communes sont donc devenues interdépendantes et indispensables au bon fonctionnement de notre territoire et de notre commune.

## Répartition des délégations au Conseil Municipal



Michèle GILLES  
1<sup>ère</sup> adjointe



### ASSOCIATIONS COMMUNICATION

Régis FORVEILLE  
Magalie POURIEL  
Bruno BOUVIER  
Mickaël BUCHARD  
Laëtitia LEFEUVRE  
Cindy MARSOLLIER  
Brigitte GILLES



Bruno BOUVIER  
2<sup>ème</sup> adjoint



### BÂTIMENTS COMMUNAUX & CCAS

Régis FORVEILLE  
Bruno BOUVIER  
Mickaël BUCHARD  
Samuel BONNABESSE  
Benoît PHARIS  
Jérôme POIGNAND



Magalie POURIEL  
3<sup>ème</sup> adjointe



### JEUNESSE & CULTURE

Régis FORVEILLE  
Cindy MARSOLLIER  
Christelle LE GUYADER  
Laëtitia LEFEUVRE  
Julie FOUCTEAU



Mickaël BUCHARD  
4<sup>ème</sup> adjoint



### AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT

Régis FORVEILLE  
Bruno BOUVIER  
Benoît PHARIS  
Julie FOUCTEAU  
Samuel BONNABESSE  
Alain DUPONT



### FLEURISSEMENT TOURISME

Régis FORVEILLE  
Cindy MARSOLLIER  
Julie FOUCTEAU  
Brigitte GILLES



## Les membres du Conseil Municipal



Régis FORVEILLE  
Maire



### FINANCES ÉCONOMIE & RESSOURCES HUMAINES

Michèle GILLES  
Bruno BOUVIER  
Mickaël BUCHARD  
Magalie POURIEL  
Laëtitia LEFEUVRE  
Alain DUPONT



Benoît PHARIS



Christelle LE GUYADER



Alain DUPONT



Jérôme POIGNAND



Brigitte GILLES



Cindy MARSOLLIER



Laëtitia LEFEUVRE



Samuel BONNABESSE



Julie FOUCTEAU

DELEGATIONS	Délégués	Suppléants
<b>COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES CCE</b>		
ECONOMIE EMPLOI	Alain DUPONT	
DEVELOPPEMENT DURABLE	Mickaël BUCHARD	
CIAS – SOLIDARITE Santé - Gérontologie Petite enfance Personnes isolées	Régis FORVEILLE - Jeanine HATTE Samuel BONNABESSE + Régis FORVEILLE Christelle LE GUYADER Jeanine HATTE	
EAU ASSAINISSEMENT	Régis FORVEILLE	Benoît PHARIS
HABITAT – REVITALISATION CENTRE BOURG	Bruno BOUVIER	
TOURISME LOISIRS	Brigitte GILLES – Michèle GILLES	
CULTURE	Magalie POURIEL	
BASSIN DE L'ERNEE	Régis FORVEILLE	Bruno BOUVIER
<b>INSTANCES DIVERSES</b>		
BASSIN DE LA VILAINE	Régis FORVEILLE	Jérôme POIGNAND
COMITE LEADER	Régis FORVEILLE	
CAO		Régis FORVEILLE
CIID	Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
EPFL		Régis FORVEILLE
CENTRE DE GESTION		Régis FORVEILLE
ETANG NEUF	Michèle GILLES	Régis FORVEILLE
SECOM	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
TEM	Mickaël BUCHARD	Samuel BONNABESSE
CNAS	Régis FORVEILLE - Véronique CORBIN	
CALAMITES AGRICOLES	Benoît PHARIS - Bruno BOUVIER	
COMICE	Bruno BOUVIER - Benoît PHARIS	
ACCESSIBILITE	Mickaël BUCHARD	Jérôme POIGNAND
SECURITE ROUTIERE	Régis FORVEILLE	
DEFENSE	Régis FORVEILLE	
EHPAD	Régis FORVEILLE - Samuel BONNABESSE - Cindy MARSOLLIER	
APPEL D'OFFRE	Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD	Magalie POURIEL - Brigitte GILLES - Julie FOUCTEAU
COMMISSION CONTRÔLE ELECTIONS	Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Alain DUPONT - Brigitte GILLES	
<b>COMMISSIONS MUNICIPALES</b>		
FINANCES	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Magalie POURIEL - Mickaël BUCHARD - Laëtitia LEFEUVRE - Alain DUPONT	
ASSOCIATIONS COMMUNICATION	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
TOURISME PÊCHE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Julie FOUCTEAU - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
CHOCIANÒW	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
MUSÉE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Mickaël BUCHARD	
BÂTIMENTS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Jérôme POIGNAND	
JEUNESSE CULTURE	Régis FORVEILLE - Magalie POURIEL - Christèle LE GUYADER - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Julie FOUCTEAU	
AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Julie FOUCTEAU - Alain DUPONT	
CCAS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Michèle GILLES - Julie FOUCTEAU - Jeanine HATTE - Jeanine POUTEAU - Gérard GOUGEON - Josette LAVANDIER	

## A LA UNE : La commune touchée par une tornade

Dimanche 17 septembre, 17h30. Pour plusieurs habitants de Juvigné et Saint-Pierre des Landes, quelques secondes ont suffi pour bouleverser toute leur vie.

Un aléa climatique, une tornade de force 2, partie de l'Étang Neuf, est venue percuter et détruire plusieurs lieux-dits de la commune, à savoir les Poiriers, la Souvatte et Mérolle, sans compter tous les espaces agricoles environnants et quelques lieux-dits avoisinants. Bien que vécu différemment par les uns et les autres, chacun en ressort traumatisé.

Les secours sont arrivés rapidement sur place, que cela soit les pompiers ou la gendarmerie. Des élus, des voisins, des amis, les familles, des agriculteurs, ... se sont alors mobilisés le soir-même afin de sécuriser les différents lieux, protéger les animaux et apporter un premier soutien moral aux victimes. Les services de la préfecture ou d'Enedis ont également été à pieds d'œuvre pour limiter les effets de la tornade qui ont été encore plus larges que la zone de passage de la tornade, les coupures d'électricité ayant été nombreuses. Enfin, un accompagnement psychologique a été proposé aux cours des jours et semaines suivantes aux personnes sinistrées, lorsque celles-ci en ressentaient le besoin.

Depuis plusieurs mois, les compagnies d'assurance, les experts, les services de l'État, la municipalité tentent d'accompagner au mieux la situation de chacun, même si tout ne sera pas résolu pleinement et/ou rapidement.

Le temps des réparations et des reconstructions commence alors, un temps qui sera long et difficile. Cet évènement marquera à jamais ces habitants et la commune, que cela soit par l'épreuve qu'elle a représentée pour certains d'entre-nous mais aussi par l'élan de solidarité qui est né ce jour-là.

## A LA UNE : Les petits nouveaux de la commune

Deux jeunes arrivants ont rejoint le personnel communal de Juvigné.

Du côté des services techniques, la commune a accueilli Stanislas Huchet au poste d'apprenti au service espaces verts. A 15 ans, Stanislas a toujours aimé être dehors. Au cours de ses études, il a pu faire beaucoup de stages dans des domaines variés comme la charpente, la menuiserie, le maraichage et comme paysagiste. Il prépare actuellement un CAP Jardinier Paysagiste sur 2 ans au Lycée de Rochefeuille et alterne donc une semaine à l'école avec trois semaines à Juvigné. Son maître d'apprentissage, Ludovic Gallienne, responsable des services techniques, s'occupe régulièrement d'apprentis ou de stagiaires et aime travailler avec des jeunes et les voir progresser au fil des mois. D'ores et déjà, le jeune apprenti est content de ses premiers mois car la commune est très fleurie. Il y a beaucoup de travail et cela lui plaît !



Du côté du secrétariat, Carine Groussard, au poste d'adjointe territoriale d'animation à temps complet, a pris ses fonctions début juillet, afin de remplacer Evelyne Moreau qui a changé d'orientation professionnelle. Cette jeune femme originaire de Juvigné, âgée de 24 ans, est titulaire d'un BTS Tourisme et d'une Licence Professionnelle Métiers du Tourisme - Communication et Valorisation des Territoires. Après un contrat saisonnier de deux mois au sein de la commune, le travail de Carine ayant donné entière satisfaction, la commune a décidé de la recruter sur l'emploi d'adjointe d'animation territoriale stagiaire chargée du tourisme, de la communication mais aussi de la médiathèque, avant de la titulariser dans un an. Son prochain défi est de préparer le dossier pour le label « Villes et Villages Fleuris » qui sera à présenter au jury national pour son prochain passage à Juvigné en 2024.

# A LA UNE : Retour sur les 40 ans du Musée

Le dimanche 10 septembre, bombardes, cornemuses et percussions du Bagad Men Ru de Montfort-sur-Meu se faisaient entendre devant la Mairie. C'était le signal du début des festivités organisées par les bénévoles de l'Association du Musée de l'Evolution agricole qui a fêté ses 40 ans.



Régis FORVEILLE (Maire), Gérard LEMMONIER (Maire honoraire), Paul PAUTREL, Daniel BATHISTE, Gérard RUAULT, Claude TARLEVE (Conseiller départemental)

L'histoire commence le 6 septembre 1980 lors du comice agricole cantonal qui se déroulait à Juvigné. Daniel Bathiste, alors artisan boulanger et président de l'Union commerciale demande une idée d'animation à Paul Pautrel pour accompagner la braderie du 1<sup>er</sup> weekend de septembre. Paul Pautrel lui suggère alors une présentation de matériel agricole ancien. C'est ainsi qu'en septembre 1981 a eu lieu la première exposition de vieux outils dans la rue des Lilas. Devant le succès rencontré, cette fête est renouvelée et prend de l'ampleur.



Considérant le musée comme un atout touristique, la commune, dont le maire était Albert Théraud, décide d'acheter les bâtiments actuels à des propriétaires terriens comme expliqué pendant les visites du Musée de Gérard Ruault, président depuis 1999. Praticqué après la révolution, le métayage a subsisté en Mayenne jusqu'au milieu du XXe siècle. La récolte était stockée dans les deux grandes salles actuelles qui servaient de grenier à blé. Au fil des années, l'association se procure quelques perles de la mécanique. Les passionnés de mécanique dont Antoine Neveu, Maurice Jehan et Gilbert Moussay, aujourd'hui décédés, les remettaient alors en parfait état de marche.

Aujourd'hui, vieux moteurs, tracteurs et outils sont répartis dans six salles, toutes accessibles depuis les travaux d'ampleur réalisés par la commune en 2010, permettant au Musée d'obtenir le label Tourisme et Handicap et de prendre l'appellation Musée de l'Evolution agricole au lieu de Musée du Moteur et de l'Outil à la Ferme. Des vidéos explicatives, ainsi que des panneaux, permettent aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir la vie dans nos campagnes d'autrefois. Bien conscient de l'importance du Musée pour la promotion touristique de la commune, le maire Régis Forveille, en présence du maire honoraire, Gérard Lemonnier, a remis la médaille de la commune à Paul Pautrel, Gérard Ruault et Daniel Bathiste. Pour cet anniversaire, le Musée a vu s'installer divers stands, vente de farine de sarrasin, musique du bagad et les salles d'exposition étaient à la disposition du public. Plus de 400 personnes ont répondu présentes et ont dégusté le repas de fête.



# Tourisme : Bilan 2023 & Préparations 2024

## Pêche : Plan d'eau Saint-Martin

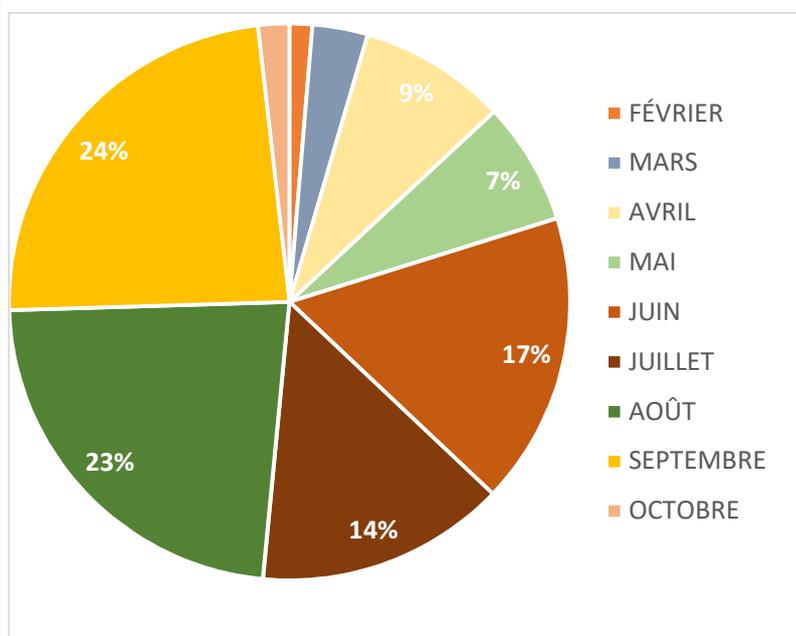
Au bilan de la pêche au plan d'eau, on enregistre un total de 1.302 € de recettes. C'est une activité déficitaire puisque que le total des dépenses pour l'année 2023 était de 2.591 €. Ces dépenses sont justifiées par l'achat des truites pour le rempoissonnement ainsi que l'emploi du garde pêche.

En ce qui concerne les points de vente, **seul Daniel Trihan vendra des cartes de pêche en 2024** puisque le Coccimarket arrête la vente de cette prestation pour le moment. L'année prochaine, **les prix évolueront** également.

Catégorie	2024	NB. de truites autorisées
Enfant jusqu'à 10 ans	1,50 €	5 truites
Pour 1 gaule	5 €	5 truites
Pour 2 gaules	8 €	8 truites
Pour 3 gaules	10 €	10 truites

Le **Concours de Pêche annuel aura lieu le 18 mai 2024** lors de la Fête communale organisée par le Comité des Fêtes. Un concours de palet sera aussi proposé par l'association.

## Tourisme : Visites



L'année 2023 a été une **bonne année pour les visites touristiques** du Musée et du village fleuri dans le cadre du programme « Une Journée à Juvigné ».

D'après les chiffres extraits dans le registre de fréquentation du Musée de l'Evolution agricole, le bilan est de 8.028 € de recettes et 1.221 visiteurs. En comparatif avec 2019, l'année de référence pour le tourisme avant la pandémie du COVID-19, les recettes étaient de 6.879,00 €.

**Une évolution qui doit être encouragée** et développée puisque le tourisme est un facteur qui participe grandement à l'attractivité d'un territoire et au dynamisme économique de certains commerces du village.

Le graphique ci-dessus est un récapitulatif du nombre de visiteurs (individuels et groupes) par mois. Comme on peut le constater, c'est en août et en septembre que le village accueille le plus de visiteurs. On note aussi une belle fréquentation sur les mois de juin et juillet. L'objectif de l'année à venir sera donc de développer les mois de mai à juillet, notamment pour les clientèles type groupes.

## Tourisme : Exposition d'Éric Médard

L'exposition photographique nommée *La Biodiversité de la Faune Mayennaise* a beaucoup intéressée les habitants et les visiteurs de la commune. Cette exposition à ciel ouvert sera de nouveau mise en valeur en 2024 avec en plus une très grande affiche présentant l'Etang Neuf.



## Fleurissement : Les chantiers en prévision

Plusieurs chantiers et travaux sont en prévision pour l'année 2024, sous réserve de leur faisabilité dans le temps, puisque la commune accueillera le Jury national du Label « Villes et Villages Fleuris ». Un ordre sera donc établi en fonction des changements prioritaires.

Tout d'abord, aura lieu la renaturation du carrefour des Chapelières. Ce chantier est déjà en cours et permettra, avec le programme « Une naissance, Un arbre », de végétaliser ce lieu par le biais des arbres qui seront plantés au printemps. Les arbres situés plus largement dans le bourg de la commune auront également le droit au renouvellement de leur paillage afin de les maintenir en bonne santé.

Un fleurissement en pied de mur, opération qui vise à désimperméabiliser les trottoirs en semant des fleurs en pied de mur et éviter que les « mauvaises herbes » puissent pousser, sera réalisé aux abords de la route dans la Rue du Cimetière. Ce type de fleurissement sera également accentué au niveau de l'école avec intégration de plantes grimpantes. Des plantations au sol seront également à réitérer à côté de la Maison Médicale.

Le site du Plan d'eau Saint-Martin est aussi en réflexion afin de pouvoir proposer un espace moins horticole (moins ornemental) pour tendre vers une composition plus bocagère. Le but de ce changement est de remettre la nature au premier plan en réalisant une mise en valeur de l'environnement. Dans ce même esprit, le lavoir se montrera sous de nouvelles couleurs avec la plantation de plantes vivaces.

Le Jardin du Presbytère, dont le buis est malade, sera remis en état pour que ce savoir-faire qu'est la culture des plantes aromatiques et médicinales puisse perdurer.



L'Îlot Vettier, une zone bien connue de tous les habitants de Juvigné, a été mise au propre par les agents communaux et sera engazonnée dans les mois à venir. Une allée pédestre est à l'étude pour permettre la traversée de cette grande surface en toute sécurité. Les élus ont réalisés une journée de nettoyage de la maison. Le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur le devenir de la maison et de la parcelle attenante.

## Un début d'année qui s'annonce sportif

### Une compétition de duathlon

L'Ernée Triathlon travaille actuellement sur l'organisation d'un duathlon pour les jeunes et les adultes sur le même format que celui organisé l'an dernier. Un championnat régional pour les jeunes est prévu. Date prévue : dimanche 10 mars.

### Une course à pieds handisport

Le Service jeunesse travaille actuellement sur un projet de course à pieds handisport qui pourrait être organisé au stade et dans le bourg. Date envisagée : samedi 6 avril.

### La Cyclo Sportive

Le Cyclo Club travaille actuellement sur l'organisation d'une course qui partirait du stade et parcourrait les routes de la campagne de Juvigné. Cette course serait ouverte à tous. Date prévue : dimanche 7 avril.

# L'ACTUALITE DES COMMISSIONS

## Ecole

C'est avec une grande joie que les enseignantes ont accueilli le cirque Breizh Malo Circus qui a posé son chapiteau sur la Place de l'Eglise au mois d'octobre. Chaque jour, les 110 élèves, de la petite section au CM2, se rendaient au chapiteau afin de découvrir les arts circassiens comme la jonglerie, le cerceau aérien, quelques acrobaties, etc. Le dernier jour, les enfants ont choisi eux-mêmes ce qu'ils ont présenté fièrement à leurs parents et amis. Un vrai spectacle devant un public composé d'environ 350 personnes, mais pas assez pour impressionner les jeunes élèves qui s'en sont donnés à cœur joie!



Le but était également d'apprendre aux enfants à mener à bien une activité ensemble, petits et grands, en l'occurrence le spectacle. En effet, pour réaliser ce projet, les enfants ont dû s'entraider. Ainsi, les élèves de CM2 aidaient à acheminer les petits de l'école au chapiteau, tous les exercices mêlaient aussi petits et grands, de quoi leur apprendre à se responsabiliser et à prendre confiance en eux. Tous ont pu découvrir l'univers si particulier du cirque.

Au vu de ce bilan très positif, d'ores et déjà, les enseignantes travaillent sur un nouveau projet rassemblant toutes les classes sur le thème de l'eau dans la nature. L'école travaille actuellement avec Benoit Saudrais du Syndicat de l'Ernée qui va intervenir 4 fois dans l'année dans chaque classe en automne, hiver, printemps et été.

## Accueil de loisirs

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs a connu une très belle fréquentation, entre 44 à 57 enfants, pendant la première semaine des vacances de la Toussaint. En effet, ce bel effectif n'a jamais été atteint depuis les premières années d'ouverture de l'accueil de loisirs. Il faut dire que le programme concocté par l'équipe sur le thème d'Halloween avait de quoi réjouir les enfants.



Les vacances ont débuté avec la réalisation de décorations et des activités de motricité au dojo. Par la suite, les animateurs ont réalisé un Escape Game dans l'accueil de loisirs sur le thème : « Comment se sortir de cette toile ? ». Les enfants devaient réaliser plusieurs activités avant de pouvoir ressortir de la salle et plusieurs ateliers créatifs leur étaient proposés.

Les plus de 7 ans ont participé à une sortie Laser Game tandis que les moins de 6 ans sont allés au Kid Y Park. Le reste de la semaine était consacré à la réalisation de gâteaux « cimetière » et de potions magiques, la création de chapeaux et de sacs à confiseries pour terminer avec une journée déguisement dont un atelier maquillage le matin et une chasse aux bonbons l'après-midi. Les enfants, ravis de leur semaine, ont fait honneur au succulent repas préparé par Laetitia composé d'une soupe à la citrouille, de hot dogs en forme de doigt et un dessert chauve-souris !

## Fresque des Jeux Olympiques



La commune de Juvigné est labellisée Terres de Jeux 2024. Des recherches entre la Mairie et l'Accueil de Loisirs ont donc été réalisées afin de faire vivre le label obtenu. L'objectif était de pouvoir mieux identifier l'accueil de loisirs et le service périscolaire, en apportant de la couleur à l'extérieur des locaux. Le choix a donc été de faire réaliser une fresque sur le thème des Jeux Olympiques.

Erwan Luhern a appris différentes techniques de graff au lycée grâce à un surveillant. Son premier projet était dans une cafétéria en 2015. Le graffeur-décorateur autodidacte s'est donc vu proposer un projet avec des adolescents présentant des troubles du comportement alimentaire à La Bouëxière, qu'il a réalisé bénévolement. Un travail qui l'a fait connaître.

A Juvigné, les enfants n'ont pas participé à la réalisation de la fresque mais ils ont été invités à donner leurs impressions. Tous ont été ravis et nous avons pu entamer un échange sur l'importance du sport et sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Le résultat est aujourd'hui visible par tous de la rue des Lilas, qui s'en trouve égayée.

## Familles Rurales de Juvigné-La Croixille

### **Rappel des différentes activités proposées pour la saison 2023-2024:**

- **COUTURE** pour enfants et adultes (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29)
- **ART FLORAL** (renseignements auprès de Thérèse Tandé 07.68.94.85.51)
- **SCRAPBOOKING** (renseignements auprès d'Aurélie Deshayes 06.26.27.72.35)
- **CUISINE** (renseignements auprès de Marie Jeanne Jumelais 06.10.51.25.66 ou Michèle Rebuffé 06.28.29.04.90)
- **YOGA** (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29)
- **FRIVOLITE A LA NAVETTE** (renseignements auprès de Laëtitia Pinçon 06.63.35.22.17) **NOUVEAUTE**

La Bourse aux Plantes Automnale a eu lieu le 22 octobre dernier et a accueilli une vingtaine d'exposants sur le thème de La Nature : vente de plantes, matériels de jardinage, produits du terroir, fleurs séchées, vente de fruits et légumes de saison, etc... L'association Familles Rurales tient à remercier les visiteurs venus en nombre, ainsi que les exposants pour certains fidèles à cet évènement depuis des années.



### **PROCHAINE BOURSE AUX PLANTES : Dimanche 28 Avril 2024**

Pour inscription ou renseignements, possible en cours d'année pour toutes les activités, contacter l'association par mail : famillesrurales53380@gmail.com ou 06.23.74.74.29

## Amicale laïque



### Voici la nouvelle composition du bureau :

- Présidente : Mme Marina GIRAUD
- Vice- présidente : Mme Nadège FROTIN
- Secrétaire : Mme Jessica GESFRAIS
- Trésorière ; Mme Marie-Jo MORICE

De gauche à droite : Aline COUANON, Maryline BUCHARD, Valérie BLIN, Emeline GOUGER, Nadège FROTIN, Flora LEON, Marina GIRAUD, Laëtitia LEFEUVRE, Marie-Jo MORICE, Sandrine BLOT, Jessica GESFRAIS, Adrien DEMAZEL, Natacha LIGNEUL.

Pour le calendrier 2024, l'Amicale organise un **loto le 11 février** à la Salle des Fêtes et une **vente de charbon et saucissons courant mars-avril**. De plus, la **kermesse de l'école aura lieu le 23 Juin 2024** au Stade des Rochers.

### LE MOT DU BUREAU ET DES MEMBRES :

L'Amicale Laïque regroupe des parents bénévoles prêts à donner un peu de leur temps afin d'organiser des actions qui servent à récolter des fonds. Cet argent sert à minimiser les participations financières des familles pour les activités proposées par l'école. L'Association fait appel aux volontaires pour s'impliquer dans la vie de l'Amicale pour que celle-ci continue ses actions dans les années à venir. Si d'ici la fin de l'année scolaire, il n'y a pas de nouveau parent à rejoindre l'association. Cela voudra dire que toutes les sorties proposées par les maîtresses seront au prix fort.

Si vous êtes partants pour rejoindre et aider à l'organisation des actions, contactez l'association :

**Facebook :** Amicale Laïque Juvigné

**Mail :** amicalelaiquedejuvigne@gmail.com

## Médiathèque

## Chantiers Argent de Poche

**L'équipe de bénévoles vous accueille**

HORAIRES :	
<b>Mardi</b>	16 h 00 - 18 h 00
<b>Mercredi</b>	10 h 00 - 12 h 00 15 h 00 - 17 h 00
<b>Vendredi</b>	16 h 00 - 18 h 00
<b>Samedi</b>	10 h 00 - 12 h 00

**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE ?  
CONTACTEZ-NOUS !**

Informations auprès de la Mairie  
02.43.68.51.54  
mairiejuvigne@wanadoo.fr

Le dispositif « argent de poche » permet à des jeunes de 16 ans révolus à 17 ans d'obtenir une indemnisation en échange de travaux sur la commune. Pour l'opération d'octobre, quatre jeunes ont pu participer grâce à l'accompagnement de nos agents. Ces opérations permettent de sensibiliser les jeunes sur le patrimoine communal et sur l'importance d'en prendre soin. Les missions proposées se déroulent sur des demi-journées, avec une pause de 30 minutes. En contrepartie, une indemnisation de 15 € / demi-journée leur est versée.

Vous pouvez retirer les dossiers d'inscription en Mairie et vous adressez au secrétariat pour de plus amples renseignements au 02.43.68.51.54.

## Lotissement Le Rocher : maisons Mayenne Habitat

La pose symbolique de la 1ère pierre le lundi 23 octobre s'est déroulée en présence des élus départementaux et communaux ainsi que des entreprises. Gwénaél Poisson, président de Mayenne Habitat, a rappelé que Mayenne Habitat tente de répondre le plus possible aux diverses demandes des communes.



Ce projet de construction destiné aux seniors est composé de logements T2 et T3 de plein-pied avec garages. Chaque logement disposera d'une pièce de vie lumineuse avec une cuisine ouverte sur le séjour et d'un jardin clos avec terrasse. Le chauffage et la production d'eau chaude seront assurés par une pompe à chaleur. Tout cela à proximité du centre bourg.

Thierry CHRETIEN (CCE), Mickaël BUCHARD, Régis FORVEILLE, Magalie POURIEL, Gwénaél POISSON (Mayenne Habitat), Claude TARLEVE (Conseil départemental), Olivier RICHEFOU (Conseil départemental), la représentante de l'Etat (Préfecture).

Ces logements sociaux permettent également de bénéficier de nombreux avantages :

- Aucun frais d'agence, ni de dossier,
- Dépôt de garantie limité à 1 mois de loyer hors charges,
- Aucun frais d'état des lieux,
- Un prix de loyer modéré payable à terme échu, (ex : début février, vous devez payer votre loyer du mois de janvier),
- Un préavis de départ limité à 3 mois, voire 1 mois sous certaines conditions,
- 3 dates au choix pour payer votre loyer par prélèvement automatique.



Ses six logements à accessibilité PMR ont pour but principal d'accueillir les seniors. **Si des personnes souhaitent profiter de ces logements, n'hésitez pas à contacter les services de Mayenne Habitats ou la mairie de Juvigné.**

Le coût de construction du projet de 962.500 € est financé par des subventions provenant de l'Etat, du plan May'Aîné, d'Action logement, de fonds propres ainsi que de prêts contractés par Mayenne Habitat. La commune participe financièrement au réaménagement des réseaux.

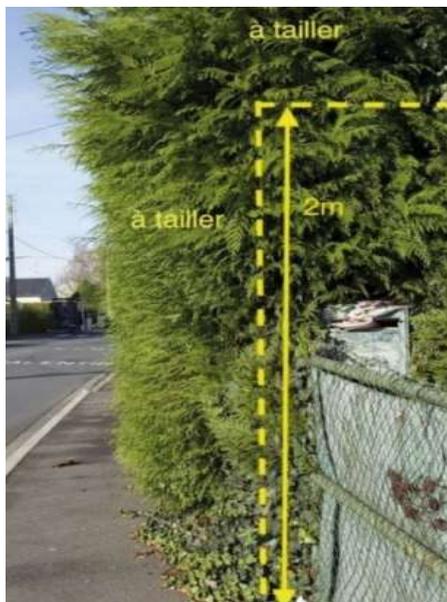
## Voirie

Des travaux d'aménagement et de désimperméabilisation rue des Chapelière ont été réalisés en octobre novembre sur notre commune par l'entreprise Lambert TP.

La désimperméabilisation est une des solutions fondées sur le retour de la nature pour adapter les milieux urbains au changement climatique. Réduisant le phénomène d'îlot de chaleur tout en limitant le risque inondation (du fait de la limitation du ruissellement sur les surfaces imperméabilisées), c'est aussi une solution pour aider au rechargement des nappes phréatiques. La désimperméabilisation est aussi perçue par les collectivités et les aménageurs comme un des leviers pour renaturer des surfaces artificialisées et atteindre l'objectif du ZAN promu par la loi Climat & résilience d'août 2021.



Ces aménagements ont aussi pour objectif d'embellir cette zone fortement imperméabilisée par le goudron et de montrer au prochain passage du jury national du Fleurissement notre volonté d'agir pour la nature.



## Taille des haies

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

La mairie peut aussi faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet. Chaque préfet peut aussi dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer à une hauteur maximale fixée à 2 mètres les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, et de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ni la signalisation y compris la visibilité en intersection de voirie.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Télécom et l'éclairage public.

**Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous.**

## Déchetterie

Il est rappelé que la déchèterie est un service assuré par la Communauté de Communes de l'Ernée à hauteur de 110 heures par an. Les agents communaux sont mis à disposition de la CCE pour faire fonctionner ce service. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les horaires d'ouverture sont les suivants :

- ouverture de 9h15 à 11h45, tous les premiers samedis du mois
- ouverture de 13h45 à 15h45, tous les vendredis de début avril à fin octobre (\*sauf jours fériés)
- ouverture de 13h45 à 15h45, tous les 1<sup>ers</sup> vendredis de début novembre à fin mars
- ouverture de 13h45 à 15h45, tous les 3<sup>èmes</sup> vendredis de début novembre à fin mars.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	Heures d'ouverture
<b>Samedi</b>	6	3	2	6	9 h 15 – 11 h 45
<b>Vendredi</b>	5, 19	2, 16	1, 15	5, 12, 19, 26	13h45 – 15h45
<b>Lundi</b>					13h45 – 15h45

## Eglise

Au vu de la dégradation de la charpente de l'église, en 2019, l'ancienne municipalité avait commandé une étude diagnostic à Monsieur Stanislas Coudière, architecte du patrimoine du cabinet XV41, afin de répertorier et chiffrer les travaux à effectuer.

Or, face au coût, estimé à environ 1.700.000 € HT à l'époque, totalement hors budget pour la commune de Juvigné, d'autant que l'église n'est pas classée, le conseil municipal a décidé de ne réaliser que les travaux les plus urgents. A commencer par le traitement de la mэрule, apparue sur les boiseries du chœur, réalisé en 2021 pour un coût de 50.200 € HT financé par une subvention départementale de 27.200 € et une autre de 17.100 € ainsi qu'un autofinancement. Courant 2022, le conseil municipal a décidé d'intervenir sur la nef versant Nord mais aussi sur les absides nord et sud au vu de la dégradation rapide pouvant entraîner des dégâts bien plus importants. Afin d'être supportables financièrement, les travaux ont été divisés en deux : une tranche ferme débutée en mars et qui devrait

se terminer courant décembre pour la restauration de la nef versant nord et une tranche conditionnelle concernant la restauration des absides Nord et Sud.

Sous la maîtrise d'œuvre de Stanislas Coudière, trois entreprises ont été retenues après appel d'offres : Maison Grevet pour le lot maçonnerie-pierres de taille, Cruard pour le lot charpente et Art et Nov pour le lot couverture. Le coût de la tranche ferme, comprenant la maîtrise d'œuvre s'élève à 270.000 € HT financé par des subventions DETR de 30.000 €, régionale de 81.024 €, départementale de 47.000 € et un emprunt. Lors de la dernière réunion de conseil, il a été décidé d'affermir la tranche conditionnelle dont le coût comprenant deux avenants sur le lot 1 et la maîtrise d'œuvre s'élève à 252.400 € HT pour lequel des subventions DETR pour 30.000 €, régionale pour 75.700 €, départementale pour le même montant, ont été sollicitées et seront complétées par un emprunt en 2024.

De plus, afin d'aider au financement, la commune a passé une convention avec la Fondation du Patrimoine. Les personnes souhaitant soutenir ces travaux, peuvent déposer un chèque dans le tronc déposé à l'entrée de l'église.

Dernièrement, des cordistes sont intervenus sur le clocher, une intervention impressionnante !



## Autres travaux



### Mur du cimetière :

Le mur du cimetière (côté Nord) était en très mauvais état et commençait à tomber par endroit. Il a été restauré par l'entreprise Berthelot de Juvigné pour un coût de 18.500€.

### Stade de Foot :

Des sapins ont été abattus au niveau du terrain d'entraînement (coté Fouassier) par l'entreprise Lambert pour un coût de 3.600 €. Ces sapins étaient très vieillissants. Un pare ballon a aussi été installé par la société Sportical pour un coût de 14.430 €.



### Travaux au Musée :

Des travaux de restauration dans la partie cuisine et la petite salle de réunion ont eu lieu. La cloison entre les 2 pièces a été abattue, l'ancien parquet a été retiré et du placo a été refait par l'association du Musée. Les peintures seront assurées par l'association.

Franck Coupé a changé 2 menuiseries pour un coût total de 2.400 € et Frédéric Thouin a refait le carrelage pour un coût total de 3.100 €. Les radiateurs vont être changés et l'électricité sera



Patrick BLIN, Ludovic GALIENNE, Jean-Yves BOURSERIE, Antoine BLANCHET



refaite ainsi que l'installation de petits éléments de cuisine. Ces changements seront réalisés par les services techniques de la commune.

Le but de la rénovation de cette salle est d'accueillir les résidents des Ehpad qui prendront leur repas à l'intérieur en cas de mauvais temps puisque la salle aura doublé de volume et permettra aussi d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Jean-Yves BOURSERIE, Pascal LUCAS, Ludovic GALLIENNE, Gérard RUAULT

## Les Amis de Chocianów

Depuis 2018 nous n'avions pu rencontrer nos amis polonais. Plusieurs événements nous avaient empêchés de le faire comme l'épidémie de Covid-19, mais aussi la municipalité de Chocianów peu empressée de poursuivre les échanges.

Cette année 2023, après de multiples tractations, nous avons pu accueillir à Juvigné nos amis polonais. Du 21 au 28 juillet, 16 Polonais sont venus à Juvigné. Nous avons partagé une semaine extraordinaire et sommes invités l'an prochain à Chocianów par le maire Monsieur Kulczynski. Cette nouvelle représente pour nous une immense joie et permet de maintenir et développer des relations internationales indispensables pour la paix.

## Génération Mouvement

L'association Génération Mouvement vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le jeudi 18 janvier à 13 h 30 à la Salle des Fêtes de Juvigné. Le compte rendu de l'année 2023 sera présenté ainsi que le paiement des cotisations de 25 €, suivi du partage de la traditionnelle galette des rois.

L'évènement est ouvert à tous, Génération Mouvement a besoin de bonnes volontés pour pouvoir continuer de proposer des activités.

Renseignements auprès de Marie-Annick Théreau au 02.43.68.21.55.



## Comité des Fêtes



## MISS Juvigné

Le **23 mars 2024**, le Comité des Fêtes organisera la traditionnelle élection de Miss Juvigné et de ses dauphines :

« Mesdemoiselles,  
Vous avez **entre 15 et 20 ans** et vous voudriez devenir les ambassadrices de notre beau village fleuri ?  
Pendant 2 ans, vous représenterez la commune de Juvigné lors de manifestations locales, notamment à **Careilles en compagnie de Miss France**. Divers cadeaux vous seront également remis.  
Aussi, **pour le défilé**, tout vous sera fourni pour le jour J : robe, chaussures, vêtements et même la coiffure et le maquillage. Tous les accessoires vous seront offerts suite à l'évènement.  
**N'hésitez plus et devenez notre Reine des Fleurs 2024-2025 !**  
Brigitte GILLES, Présidente du Comité des Fêtes »

Possibilité de s'inscrire auprès du Comité des Fêtes au 06.60.29.49.53 dès maintenant.

## Le repas du CCAS

Le mercredi 8 novembre, environ 125 personnes ont participé au repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale de Juvigné aux habitants âgés de 70 ans et plus, ayant leur résidence principale sur la commune.

Le maire, Régis Forveille était heureux d'accueillir les participants au nom du CCAS et les remercie d'avoir été nombreux malgré quelques annulations de dernière minute pour raison de santé. L'édile a également tenu à remercier les enfants de l'accueil de loisirs pour la préparation des décorations de table mais aussi tous les bénévoles du CCAS, Marie-Annick Théreau, Présidente de Générations Mouvement ainsi que Véronique et Carine du secrétariat de mairie pour le service de ce repas ainsi que la préparation et le rangement de la salle. Cette demi-journée est toujours l'occasion de se retrouver notamment pour les personnes isolées, afin de passer un bon moment. Lors de ce repas, les nonagénaires présents étaient mis à l'honneur et ont tous reçu un colis alimentaire. Tous les participants ont ensuite fait honneur au repas mitonné par le Café du Village Fleuri de Juvigné ponctué par des chants, des histoires drôles et des parties de belote. L'après-midi s'est terminé par un bal dansant.



Régis FORVEILLE, Marie-Annick THEREAU, Josette LAVANDIER, Jeanine POUTEAU, Jeanine HATTE, Michael GILBERT, Michèle GILLES, Julie FOUCTEAU, Bruno BOUVIER, Mickaël BUCHARD

## Cyclo Club

La saison est bien avancée pour ce qui concerne le vélo route. Maintenant place aux VTT. Une saison marquée par la mise en place du séjour à la mer organisé courant juin et qui fut fort apprécié. Celui-ci sera reconduit l'an prochain. Avis aux amateurs. Aussi un membre du cyclo a réalisé le Paris Brest Paris fin août, avec 7.000 participants, venant de 85 pays, pour 1.230 kms en 86 heures.

A vos agendas pour la traditionnelle soirée théâtre, qui se tiendra le samedi 27 janvier 2024, à la Salle des Fêtes de Juvigné. La Compagnie les Fantoques de la Pellerine jouera la pièce « Caramba », une comédie en 3 actes de Vincent Durand. Pensez à réserver vos places rapidement auprès des membres du bureau.

Pour la saison prochaine qui débutera en février, toutes les personnes qui sont intéressées pour faire de petites sorties vélo le dimanche matin sont invitées à la Maison des Associations, le dimanche 25 février à 10 h 00.



Daniel POIRIER, Philippe BRUNEAU, Joël SIMON



Premier rang (accroupis) : Gérard PAINCHAUD, Pierre POUTEAU, Patrick PAINCHAUD  
Second rang (debout) : Francis ARCANGER, Jean-Luc CIVET, Jacky BOUVIER, Paul BUCHARD, Quentin BERTHOUX

## ADMR

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1<sup>er</sup> réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés, conjugué à l'écoute de ses bénévoles, permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de Juvigné-La Croixille emploie 12 salariés et propose une large gamme de services : aide et soins aux seniors, accompagnement des personnes valides ou en situation de handicap, entretien du cadre de vie, garde d'enfants...

L'équipe de bénévoles s'est mobilisée pour relancer les activités manuelles suivies d'un goûter auprès des clients en après-midi. Le 11 décembre, tout le monde était réuni autour d'un atelier fabrication d'une décoration sur le thème de Noël. Renseignements au 02.43.02.43.07 ou [www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)

## CATM

L'assemblée générale des CATM se déroulera le 16 janvier à la Maison des Associations. Les timbres de cotisation seront remis aux adhérents pendant la soirée. L'occasion pour les personnes présentes de partager et de déguster la traditionnelle galette des rois.

De plus, les CATM recherchent de nouveaux sympathisants pour pouvoir continuer le devoir de mémoire effectué chaque année, notamment pour les commémorations, afin de ne pas oublier ceux qui se sont battus pour toutes générations suivantes.

Renseignement auprès du Président de l'association, Antoine Blanchet, au 06.07.06.44.15.

## US Bleuets Football

### VIE SPORTIVE :

Chez les **séniors**, le club compte **16 séniors féminines licenciées et 44 séniors garçons licenciés**. Cela représente deux équipes séniors masculines qui évoluent dans le **championnat de deuxième division et de troisième division**. L'équipe de réserve vient en effet de monter cette année à l'échelon supérieur.



Second rang : Rachel Monceau (sponsor Négomobil), Estelle Chapeau (dirigeante), Lylou Foucher, Jade Godmer, Candice Séjourné, Emma Morin, Martine Faucheux, Lalie Gautier, Laetitia Pouteau (sponsor Sardine et Crocodile)

Premier rang : Nathalie Mareau, Maelle Godmer, Noémie Ruault, Juliette Vannier, Romy Lasne, Enola Charrier

La nouveauté de cette année est la **toute nouvelle équipe de foot féminine sénior**. Sous l'impulsion d'Estelle et Enola, cette équipe de copines a vu le jour à la fin de la saison dernière. Les filles ont commencé par plusieurs mois d'entraînement. Depuis début septembre, elles sont engagées dans le championnat de football féminin qui se joue à 8 contre 8 sur demi-terrain et sur une durée de deux fois quarante minutes. Elles affrontent des équipes venant de toute la Mayenne. **N'hésitez pas à venir les encourager !**

En ce qui concerne la **formation et pro-formation, projet de territoire en faveur des jeunes** qui a vu le jour cette saison, l'entente avec le club Ernée sur les jeunes de U13 à U17 est **une réussite au niveau des résultats, mais aussi et surtout, au niveau de la cohésion au sein des différentes équipes**. L'organisation commence à prendre forme avec 13 joueurs en U17, 9 joueurs en U15, 11 joueurs en U13, 10 joueuses en U15F et 12 joueuses en U13F. Pour l'effectif de **l'Ecole de Football**, le club observe une **hausse pour cette saison** avec 7 joueurs et joueuses en U7, 14 joueurs et joueuses en U9 et 9 joueurs et joueuses en U11.

La **section running** a repris début septembre, toujours sous la houlette de Jérôme Etilleux assisté cette année par Ismail Hammoudi, notre apprenti BMF. Une vingtaine de coureurs en moyenne est présent depuis la reprise et toujours une **quarantaine d'adhérents pratiquent l'activité dans une superbe ambiance**. L'activité se déroule tous les jeudis soir de 19 h 30 à 20 h 30. La section a le projet pour cette année de **participer, pour ceux qui le souhaitent, à quelques courses**. Le Club des Bleuets tient également à féliciter Théo Orrière-Chevrollier pour l'obtention de son examen d'arbitre officiel. Il a officié son premier match le samedi 11 novembre.

### VIE ASSOCIATIVE :

Après un premier loto au mois de septembre 2023, le club prévoit d'ores et déjà un **second loto** qui aura lieu le **dimanche 14 janvier 2024 à 14 h 00 à la Salle des Fêtes** de Juvigné.

La traditionnelle **choucroute** des Bleuets se tiendra le **samedi 24 février 2024 à la Salle des Fêtes** de Juvigné. L'équipe éducative pour la saison 2023-2024 est la suivante :

- Nicolas Morin, titulaire du BMF (Responsable sportif du club)
- Stéphane Bélier, titulaire du BEF (mis à disposition par la mairie)
- Ismail Hammoudi, en formation BMF (salarié en alternance à la ligue de football)
- Mathéo Gratadour et Victor Lancery (en service civique)
- Dimitri Forveille qui dans le cadre de sa formation au lycée agricole encadre les jeunes

Pendant les **vacances scolaires**, nous organisons du **FOOT VAC'** pour nos jeunes, alternants avec des séances de football et des animations type courses d'orientation et VTT. Des **interventions extérieures** comme celle de la gendarmerie auront lieu pour réaliser une action de sensibilisation sur des sujets tels que le harcèlement, les réseaux sociaux, etc. Une sortie dans un grand stade de foot est également à l'étude pour le plus grand plaisir des passionnés.

## Séance de septembre 2023

### Autorisation d'occupation temporaire (AOT) en vue de la réalisation d'un équipement sportif de proximité dans le cadre du plan Héritage Mayenne 2024 mis en œuvre par le Conseil départemental de la Mayenne

Le Conseil départemental a validé la mise en place du plan Héritage Mayenne 2024 destiné à soutenir l'investissement en matière d'équipements sportifs de proximité. Doté de 3 millions d'euros sur la période 2022-2024, ce plan a pour ambition d'adapter l'offre sportive mayennaise aux nouvelles pratiques sportives et de s'appuyer sur la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour donner un nouvel élan au territoire en matière d'activité physique et sportive. Construit en concertation avec les différents comités sportifs départementaux, le plan « Héritage Mayenne 2024 » vise à développer des équipements de proximité sur le territoire, dont l'utilisation, l'animation et la promotion seront assurées par les comités et/ou les clubs des différentes disciplines.

Dans ce cadre, le Département va assurer la maîtrise d'ouvrage d'équipements sportifs de proximité pré-identifiés par les comités sportifs départementaux. Les sites retenus mis à disposition par les collectivités au Département pour une durée de 10 ans feront l'objet d'une AOT. En parallèle, une convention avec le Département, la commune gestionnaire, le ou les clubs locaux et/ou comités sportifs départementaux utilisateurs portant sur la gestion, l'utilisation et l'animation de l'équipement sera établie.

Parallèlement, en sa qualité de porteur de projet, le Département sollicitera un cofinancement auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du plan national 5.000 équipements. Cette subvention permettra de couvrir en moyenne 50 % des coûts des travaux.

Enfin, le Département a engagé une démarche de partenariat auprès des Fédérations nationales qui participent également au financement des projets inscrits au plan national des 5.000 équipements à l'instar de la Fédération Française de Football pour les **terrains de Foot5**. In fine, le financement prévisionnel de l'opération est assuré par le Conseil départemental, l'Agence Nationale du Sport et la Fédération française de Football, autrement dit sans coût d'investissement pour la commune. La commune aura toutefois à sa charge l'enlèvement de tout élément gênant l'aménagement comme des arbres, de façon à mettre à disposition une plate-forme nue. L'alimentation électrique du terrain sera aussi à la charge de la commune. Pour Juvigné, il est précisé que l'abattage de quelques pins présents sur l'emplacement au stade sera compensé par la réalisation d'une haie, au lieu-dit le Rachat, en bordure de la parcelle communale. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux sont malades ou ont des branches cassées. On note également la présence de chenilles processionnaires sur certains d'entre eux. Le Conseil Municipal valide ce projet de terrain de Foot5.

### Centrale photovoltaïque au Stade des Rochers : extension

Par délibération du 8 Mars 2023, le Conseil municipal a validé la création d'une centrale d'ombrières photovoltaïques au stade. Un permis de construire a d'ailleurs été obtenu par MAYENNE OMBRIERE qui porte le projet. Dans le cadre de l'aménagement d'un terrain de FOOT5 au stade, le conseil municipal décide de valider l'extension de la centrale photovoltaïque afin de permettre la couverture du futur terrain de FOOT5.

### Parc photovoltaïque au sol : négociation pour acquisition foncière

Dans le cadre de sa politique énergétique, la municipalité a la possibilité de participer à l'installation d'un parc photovoltaïque au sol sur la parcelle YX46 (7.640 m<sup>2</sup>) hors agglomération. Ce projet est lié à celui du Programme de Voirie Départementale du Conseil Départemental qui vise à sécuriser la sortie de la voie communale N°190 sur la voie départementale N° 29 (Ernée-La Croixille). Ainsi, environ 2.000 m<sup>2</sup> seraient consacrés à l'aménagement de sécurisation de la voirie et environ 5.000 m<sup>2</sup> au projet de parc photovoltaïque porté par la société « Tournesols Mayennais », en lien avec Territoire Énergie Mayenne et Énergie Partagée. En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à engager une négociation avec les propriétaires sur l'acquisition de la parcelle susdite. La commune pourrait ensuite recevoir un loyer de « Tournesols Mayennais ». Il est précisé que la négociation pourrait intégrer l'acquisition foncière de la parcelle XA42 (1000 m<sup>2</sup>) appartenant aux mêmes

propriétaires. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à entamer des négociations, telles que précisées ci-dessus, avec les propriétaires des parcelles YX 46 et XA 42.

#### **Convention Mairie – Club US Les Bleuets Football**

Par délibération du 2 mai 2023, le Conseil municipal a accepté d'apporter son soutien financier au Club de football pour la création d'un poste de responsable sportif. Il est précisé que le club de football a obtenu une aide de l'Agence Nationale des Sports et de la Fédération Française de Football pour les 3 prochaines années, soit 48.000 € sur un coût total d'environ 85.000 €. Une convention, dont le projet a été transmis au conseil municipal, sera passée entre le club et la commune afin de fixer les modalités de versement de cette aide, d'un maximum de 27.204,37 € par an desquels seront déduites les aides obtenues par le club. Cependant, ce dernier sollicite également l'obtention d'une subvention un peu plus importante que le reste à charge, de façon à anticiper le financement du poste lors de la 4e année, moment où les subventions cesseront. Monsieur le Maire quitte la salle sans participer aux débats ni au vote. Après discussion, les élu(e)s autorisent le maire ou la première adjointe à signer la convention qui sera passée avec l'US les Bleuets fixant les modalités de versement et sa durée. Les élus refusent de verser une subvention plus importante que le reste à charge au regard des nombreux travaux et actions déjà réalisées au cours de ces trois dernières années au bénéfice du club ainsi que les équipements mis à disposition.

#### **Bois de Châtenay – Destination des coupes de bois-exercice 2024 - Affouage :**

Comme chaque année, dans le cadre du plan d'aménagement forestier, l'ONF propose des coupes de bois, leur endroit et leur destination (vente par l'ONF ou délivrance). Pour 2024, l'ONF propose au Conseil municipal de valider la proposition suivante :

- coupe de taillis situés sur les parties de parcelles référencées 1B, sur le plan d'aménagement forestier, destinée à la vente aux particuliers (délivrance). Dans ce cas de figure, l'ONF laisse la commune libre d'établir les affouages où les particuliers pourront venir couper du bois de chauffage et le transporter chez eux. Pour cette première coupe en délivrance, Monsieur Gabriel Raymond, technicien ONF, a rencontré Monsieur le Maire afin de faire le point sur les marquages déjà effectués pour la vente aux particuliers, comment partager les lots, les modalités de vente (le particulier coupe le bois, l'empile pour pouvoir être mesuré et ne peut l'emmener qu'après paiement), etc. A noter que la saison de coupe va du 1er novembre au 1er avril maximum. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition de l'ONF. Il fixe le prix de vente du bois à 14 € le stère avec un maximum de 15 stères par personne et par an. Cette vente étant ouverte, exclusivement, aux habitants résident à titre principal à Juvigné. Le conseil municipal fixe le délai maximal d'exploitation au 15 avril 2024 et le délai d'enlèvement au 15 septembre 2024.

#### **Dojo - Adoption du règlement et des tarifs de location :**

Les tarifs de location de la salle du dojo, située 1 Rue des Lilas, sont fixés comme ci-dessous :

<b>Usagers</b>	<b>Tarifs</b>
Judo Club d'Ernée et associations de Juvigné	GRATUIT
- Associations hors commune - Organisme hors commune	<b>50 € / par plage horaire ci-dessous :</b> 8h00-13h00 ou/et 13h00-18h00 ou/et 18h00-minuit

Il est précisé que la municipalité prendra à sa charge le nettoyage hebdomadaire de la salle, les usagers devant toutefois rendre le lieu propre et rangé après chaque utilisation.

### **Séance d'octobre 2023**

#### **Comité de pilotage pour l'évolution du PLUi : désignation d'un(e) délégué(e) du conseil municipal :**

A l'issue de la conférence intercommunale des maires en date du 20 septembre 2021, il a été décidé que la Communauté de communes de l'Ernée allait engager des procédures d'évolution du Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal de l'Ernée approuvé le 25 novembre 2019 pour permettre la réalisation de nouveaux projets, corriger des erreurs matérielles, etc. Lors de cette même conférence, les modalités de collaboration entre la Communauté de Communes et les communes et celles relatives à la concertation de la population ont été définies. Par souci d'efficacité et après validation en commission communautaire « Habitat et Revitalisation de centre-bourg » du 7 mars 2023, le rôle et la composition de chaque instance ont été déterminés lors de cette conférence.

Concernant le comité de pilotage, il a été arrêté qu'il sera composé du Président de la Communauté de communes, des maires et d'un conseiller municipal préalablement désigné par délibération du Conseil municipal, soit 30 membres au total. Le quorum sera atteint suivant la règle de la majorité simple (50 % + 1). Ces modalités ont été validées par délibération du Conseil communautaire du 26 septembre 2023. Le conseil municipal désigne Monsieur Régis FORVEILLE, Maire, et Monsieur Bruno Bouvier, 2nd adjoint.

#### **Parc photovoltaïque au sol : acquisition foncière**

Lors du Conseil municipal du 5 septembre 2023, dans le cadre de sa politique énergétique en faveur de la transition énergétique, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager une négociation sur l'achat éventuel des parcelles YX46 (7640 m<sup>2</sup>) et XA42 (1000 m<sup>2</sup>) avec les propriétaires. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet de parc photovoltaïque au sol hors agglomération et est lié au Programme de Voirie Départementale du Conseil Départemental, visant à sécuriser la sortie de la voie communale N°190 sur la voie départementale N° 29. Ainsi, une surface d'environ 2.000 m<sup>2</sup> serait consacrée à la sécurisation de la voirie et de 5.000 m<sup>2</sup> au projet de parc photovoltaïque porté par la société « Tournesols Mayennais », en lien avec Territoire Energie Mayenne et Energie Partagée. Le conseil municipal, au vu des échanges menés avec les propriétaires, après en avoir délibéré, décide d'acheter les parcelles au prix de 3.000 € net vendeur. Par la suite, une discussion sera engagée avec le Conseil départemental pour connaître la façon dont il pourrait exploiter les 2000 m<sup>2</sup> destinés à la sécurisation routière de la voie départementale N°29.

#### **Echanges Fonciers à La Blandinière et au Rachat : bornages et actes :**

Madame Magalie Pouriel quitte la salle sans participer aux débats, ni au vote.

**1) La Blandinière :** Suite au remembrement, le déplacement de la voirie communale permettant d'accéder au lieu-dit « La Blandinière » n'a pas été actualisé sur le cadastre. La mise à jour des plans a généré la réalisation d'un bornage afin de mettre en cohérence l'emplacement de la voirie actuelle avec les bases graphiques du cadastre, en remplaçant le chemin rural N°47 sur l'actuelle parcelle XI 8. Un échange de parcelles entre la commune et les propriétaires de ces parcelles s'avère donc nécessaire.

**2) Le Rachat :** Suite aux coulées de boue constatées sur la voirie départementale en zone agglomérée au niveau du Rachat, ainsi que sur des terrains et habitations de riverains, une réflexion a été engagée avec les exploitants de la parcelle concernée. Monsieur le maire a présenté le projet envisagé lors de la réunion du 6 juin 2023, à savoir :

- Echanger une partie de la parcelle communale cadastrée ZL 45 avec une partie de la parcelle cadastrée ZL 46 appartenant aux propriétaires et mettre en herbe la nouvelle propriété foncière communale.
- Créer une haie bocagère talutée d'environ 300 mètres prise en charge et réalisée par l'EPTB, syndicat chargé de gérer le cours d'eau de la Vilaine en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Ernée.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de réaliser les échanges de parcelles tels que présentés et figurant sur les deux documents d'arpentage du géomètre présentés au conseil municipal.

#### **Bail commercial de la supérette : résiliation et nouveau bail :**

Par courrier du 15 septembre 2023, Monsieur et Madame Patrick et Marlène Sergeant, représentant la SARL MPSM et locataires de la supérette, ont indiqué mettre fin à leur activité le 30 septembre 2023. Le conseil municipal, considérant la reprise du fonds de commerce par la SARL ROUSSEAU-COUPÉ, à compter du 1er octobre 2023, accepte de mettre fin au bail commercial passé avec la SARL MPSM au 30 septembre 2023 et accorde un bail commercial de 9 ans, à compter du 1er octobre 2023, à la SARL ROUSSEAU-COUPÉ, représentée par Monsieur Lory Rousseau et Madame Patricia Coupé. Le loyer est fixé à 786,58 € HT, payable à terme échu à Monsieur le trésorier de Mayenne,

Le conseil municipal décide de ne pas demander de séquestre et précise que les locataires, pendant toute la durée du bail, feront assurer et maintiendront assurés auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, tous les objets mobiliers, meubles, meublants, matériel et les marchandises garnissant les locaux loués. Ces assurances devront être contractées contre les risques incendies et annexes, dégâts des eaux, vols, détérioration immobilière, bris des glaces et recours des voisins. Les locataires justifieront de la souscription de ces assurances et de l'acquit régulier des primes à toute réquisition du bailleur.

## Séance de novembre 2023

### Eglise : affermissement tranche optionnelle-demande de subventions DETR-Régionales et Départementale -

#### Lot 1 : maçonnerie-avenant N°2

Le conseil municipal décide d'affermir la tranche optionnelle et accepte l'avenant n°2 sur le lot 1 maçonnerie. Monsieur le maire est chargé de solliciter des subventions auprès de la Préfecture, la Région et le Département.

### Tarification du service jeunesse par la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Suite à la délibération du 5 Juillet 2023, le conseil municipal décide de reprendre la gestion complète du service jeunesse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et de fixer les différents tarifs. A noter que ces tarifs seront actualisés par une nouvelle délibération à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, fixe les tarifs du service jeunesse, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme ci-dessous :

**Tarifs cantine sur temps scolaire est de 4 € par repas.**

#### Tarifs mercredi sur le temps scolaire

TARIFS	JOURNEE	½ journée Matin : 9h-12h Après-midi : 13h30-17h	Péri-AL (Tarif au ¼ d'heure)	Repas
Tranche 1 : QF inférieur à 600	8,20 €	4,50€	0,28 €	4€
Tranche 2 : QF de 601 à 900	8,60 €	5,05€	0,30 €	
Tranche 3 : F de 901 à 1200	9,00 €	5,35€	0,32 €	
Tranche 4 : QF supérieur à 1200	9,40 €	5,70€	0,34 €	
Hors commune non scolarisés à Juvigné et La Croixille	+ 2€	+ 1 €	/	/

#### Tarifs accueil de loisirs pendant les petites vacances

TARIFS	JOURNEE	Péri-AL (Tarif au ¼ d'heure)	Repas
Tranche 1 : QF inférieur à 600	8,20 €	0,28 €	4€
Tranche 2 : QF de 601 à 900	8,60 €	0,30 €	
Tranche 3 : QF de 901 à 1200	9,00 €	0,32 €	
Tranche 4 : QF supérieur à 1200	9,40 €	0,34 €	
Hors commune non scolarisés à Juvigné et La Croixille	+ 2€	/	/

#### Tarifs stage ados petites vacances (3 jours obligatoires) :

TARIFS	Stage 3 jours Tarif à la journée	Péri-AL (Tarif au ¼ d'heure)	Repas
Tranche 1 : QF inférieur à 600	7,80 €	0,28 €	4€
Tranche 2 : QF de 601 à 900	8,17 €	0,30 €	
Tranche 3 : QF de 901 à 1200	8,55 €	0,32 €	
Tranche 4 : QF supérieur à 1200	8,95 €	0,34 €	
Hors commune non scolarisés à Juvigné et La Croixille	+ 2 €	/	/

#### Tarifs accueil de loisirs pendant les vacances été

TARIFS	JOURNEE ETE	Péri-AL (Tarif au ¼ d'heure)	Forfait semaine	Repas
Tranche 1 : QF inférieur à 600	9,30 €	0,28 €	41,85 €	4€
Tranche 2 : QF de 601 à 900	9,65 €	0,30 €	43,43 €	
Tranche 3 : QF de 901 à 1200	10,05 €	0,32 €	45,23 €	
Tranche 4 : QF supérieur à 1200	10,45 €	0,34 €	47,03 €	
Hors commune non scolarisés à Juvigné et La Croixille	+ 2€	/	/	/

## Tarifs des camps été

TARIFS	Camp 6-8 ans (1 nuitée)	Camp 8-10 ans (4 nuitées)	Camp 11-14 ans (4 nuitées)
Tranche 1 : QF inférieur à 600	55 €	145 €	150 €
Tranche 2 : QF de 601 à 900	60 €	150 €	155 €
Tranche 3 : QF de 901 à 1200	65 €	155 €	160 €
Tranche 4 : QF supérieur à 1200	70 €	160 €	165 €
Hors commune non scolarisés à Juvigné et La Croixille	+ 10 €	+ 20 €	+ 20 €

Les sorties à la journée : + 4 € ou + 8 € au tarif journée pour des sorties extérieures.

### **Service jeunesse : création d'un emploi permanent de responsable du service jeunesse**

Suite à la délibération du 5 Juillet 2023 décidant de reprendre la gestion complète du service jeunesse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, générant l'obligation de reprendre les contrats du personnel de l'association Familles Rurales, il est nécessaire de créer un emploi permanent de responsable du service jeunesse reprenant les clauses précédentes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste de directeur du service jeunesse à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### **Service jeunesse : création d'un emploi en contrat d'apprentissage**

Suite à la délibération du 5 Juillet 2023 décidant de reprendre la gestion complète du service jeunesse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, générant l'obligation de reprendre les contrats du personnel de l'association Familles Rurales, il est nécessaire de créer un emploi en contrat d'apprentissage reprenant les clauses précédentes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recourir au contrat d'apprentissage pour créer un poste de directeur adjoint du service jeunesse, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### **Service jeunesse : Création d'un emploi non permanent : accroissement saisonnier d'activité**

Suite à la délibération du 5 Juillet 2023 décidant de reprendre la gestion complète du service jeunesse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, il sera nécessaire de recruter des animateurs pour l'accueil de loisirs pendant les vacances. Il est donc proposé au conseil municipal de prendre la délibération qui permettra au maire de pouvoir recruter les saisonniers nécessaires, en fonction des besoins, sans dépasser une durée maximale de 6 mois, sans avoir à prendre des délibérations spécifiques chaque année.

### **Création de trois emplois non permanents : accroissement temporaire d'activité**

Chaque année, afin de faire face aux besoins saisonniers, le conseil municipal est amené à prendre une délibération afin de créer des emplois saisonniers pour le Musée, la pêche au plan d'eau ainsi que pour le service fleurissement. Afin de simplifier les procédures, il est proposé au conseil municipal de créer trois emplois non permanents pour faire face aux besoins liées à un accroissement temporaire d'activité généré annuellement par :

- L'ouverture du musée au public du 1<sup>er</sup> juillet au 31 Août pour un contrat à temps incomplet 28/35<sup>ème</sup> dans le cadre d'emplois des adjoints du patrimoine,
- L'ouverture de la pêche du plan d'eau St Martin du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre pour un contrat à temps incomplet dans le cadre d'emploi des adjoints techniques,
- Service fleurissement : plantations, tonte, arrosage et entretien des massifs du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre pour un contrat à temps complet dans le cadre d'emploi des adjoints techniques.

Cela éviterait de devoir prendre une délibération chaque année. Par contre, en l'absence de besoin, aucun recrutement saisonnier ne sera effectué. De même, les contrats pourront être inférieurs aux durées ci-dessus indiquées en cas de besoin moindre (ex : contrat de 5 mois au lieu de 6 pour le service fleurissement).

### **Convention avec la CCE pour les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (loi APER)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, suite à un vote à main levée qui donne les résultats suivants : Présents : 13, Votants : 13, CONTRE : 0, ABSTENTION : 1 : Brigitte Gilles, POUR : 12 : Régis Forveille, Michèle Gilles, Bruno Bouvier, Magalie Pouriel, Mickaël Buchard, Cindy Marsollier, Benoît Pharis, Julie Foucteau, Alain Dupont, Jérôme Poignand, Laetitia Lefevre et Samuel Bonnabesse, décide d'approuver la proposition d'accompagnement de la

CCE, d'approuver la méthodologie de réalisation des cartes et d'approuver la convention à intervenir avec les communes. Le Conseil municipal aura par la suite à se positionner sur le contenu des cartes suite à l'avis qui sera émis par la commission municipale.

### **Remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des élus**

Dans le cadre de leurs missions, les élu(e)s peuvent être amené(e)s à avancer divers frais nécessitant une délibération pour pouvoir être remboursé(e)s. En conséquence, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder au remboursement des frais de transport et d'hébergement qui pourraient être engagés par des élu(e)s chargé(e)s de représenter la commune à des manifestations officielles telles que le jumelage, la remise nationale des prix de fleurissement national, le congrès national de l'AMF, etc. sur présentation des justificatifs. Ce qui évitera de devoir prendre une délibération à chaque fois. Le conseil municipal sera informé des sommes engagées lors de la présentation du compte administratif. Une réflexion va être engagée pour voir si la création d'une régie pourrait être une solution plus pérenne.

### **Ancien EHPAD**

Une rencontre entre la mairie, le Conseil départemental, la trésorerie du Centre hospitalier de Laval pour l'EHPAD et la trésorerie de la Mayenne pour la Mairie doit prochainement avoir lieu afin de définir clairement le bilan financier de la clôture des comptes de l'EHPAD ainsi que les modalités administratives et comptables à mettre en œuvre. En effet, à ce jour, la commune n'a aucune visibilité sur les conséquences financières de la reprise éventuelle des écritures comptables.

### **Parc photovoltaïque au sol route de La Croixille**

Des sondages ont été réalisés sur la parcelle que la commune souhaite acheter. En effet, une zone humide « à expertiser » était répertoriée. Le Conseil départemental, qui a réalisé les forages, a confirmé son caractère humide en catégorie 5 ou 6, ce qui empêche l'installation de panneaux photovoltaïque à cet endroit. En conséquence, vu l'implantation de la zone humide, la parcelle ne peut plus, en termes de taille et configuration, recevoir du photovoltaïque pour un parc de 30 kWc. Ce modèle ayant déjà une faible rentabilité, un parc plus petit ne peut pas être envisagé. Il est donc demandé au conseil municipal de réfléchir à un autre usage de la parcelle sachant que l'objectif premier reste la sécurisation de la sortie de la voie communale sur la voie départementale.

## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE

### **Spectacle de la 3E : Papiers Dansés**

Le jeudi 16 mai 2024 à 18 h 30, le spectacle Papiers Dansés, mis en scène par la compagnie La Libentère, se tiendra à la Salle des Fêtes. Cette proposition artistique, accessible à partir de 3 ans, mêle danse et arts plastiques pendant une représentation de 30 min qui sera accompagné d'une exposition temporaire.



*« Papiers lits, papiers voiles, papiers cachette, papiers cabanes, papiers totems, papiers nuages, papiers coiffes, papiers neige, papiers bruits, papiers parades, voici Papiers Dansés... »*

*Avec Papiers Dansés nous nous autorisons tous les privilèges : une grande partie de jeux aux côtés de la chorégraphe Veronique His. Ce très beau projet est né de la collaboration avec Nicole Fellous, sculptrice et plasticienne et de leurs envies de faire dialoguer une danseuse avec du papier. Des enfants ont aussi contribué à la création du spectacle, en participant à des ateliers de recherche artistique. Les critiques sont unanimes : c'est rayonnant ! Que l'on soit petit·e·s ou grand·e·s, on embarque complètement dans ce voyage. De la feuille à la parure, de la chrysalide au rocher lunaire, du végétal au samouraï, notre imaginaire s'évade. Les yeux et les rires sont joyeux et c'est réjouissant. »*

## État civil

### Naissances

Lylie ROUSSEAU, née le 18 juillet 2023, « 2, rue du Jeu de Paume »

Mathis LOUIS, né le 25 août 2023, « 1, La Petite Fontaine »

Eden LOREL, né le 24 octobre 2023, « 1, La Trochère »

### Mariage

Marlène TANDE et François BERGERES, le 26 août 2023, « 1, La Hamardais »

Talia AZALA GONZALES et Arnaud HOUDAN, le 16 septembre 2023, « 2, La Basse Abbaye »

Laetitia POISSON et Alain CHOPLIN, le 16 septembre 2023, « 16, rue des Sorbiers »

Carmen FOUILLEUL et Roland BECHU, le 23 septembre 2023, « 5, Hermillon »

### Décès

Xavier CHARRIER, époux de Rachelle MARTINEZ, le 09 novembre 2023, « 2 rue des Platanes » (75 ans).

## Ça bouge au CocciMarket

Patrick et Marlène Sergeant ont pris les commandes de la supérette communale le 10 juillet 2014 au grand soulagement des Juvignéens, à l'époque, privés de commerce après une liquidation judiciaire.

Neuf ans plus tard, le couple, qui entre temps s'est parfaitement intégré dans la vie communale, a décidé de prendre des vacances définitives et de transmettre leur fonds de commerce, qu'ils ont su faire fructifier grâce à la bonne fréquentation des Juvignéens, ainsi que des associations qui jouent le jeu en se fournissant au maximum chez eux.



Le couple tient aussi à accompagner Lory Rousseau et Patricia Coupé, les deux jeunes repreneurs, autant que nécessaire et notamment au moment de Noël et de Pâques.

Le couple de trentenaires, originaire de la Mayenne, a pris la succession des commandes de la supérette communale le 4 octobre. La proximité est le maître mot du couple qui fourmille de projets et souhaite, avant tout, trouver des fournisseurs locaux pour la viande, les légumes ou le miel. Une boîte à suggestions, à l'extérieur du magasin, est aussi à la disposition de la population. Lory et Patricia proposent également des services complémentaires comme du dépôt de pain et viennoiseries, vente de bouteilles de gaz, point relais pour les colis, point relais Crédit Agricole et retraits possibles pour toute autre banque.

La supérette est ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12h 30 et de 14 h 30 à 19 h 00, ainsi que le dimanche de 9 h 00 à 12 h 00. Possibilité de les joindre pendant les horaires d'ouverture au 02.43.68.56.90.

## Calendrier des manifestations 2024

### **JANVIER**

Samedi 6 : Cérémonie des vœux du Maire à 10 h 00 à la Salle des Fêtes  
Mardi 9 : Atelier d'écriture de 14 h 30 à 15 h 00 à la Médiathèque, inscription auprès de la Mairie  
Dimanche 14 : Loto de l'US Les Bleuets à la Salle des Fêtes  
Mardi 16 : AG CATM à la Maison des Associations à 14 h 00  
Jeudi 18 : AG Générations Mouvement à la Salle des Fêtes à 13 h 30  
Samedi 27 : Soirée théâtre du Cyclo Club à la Salle des Fêtes

### **FEVRIER** (*vacances scolaires du 24.02 au 10.03.2024*)

Dimanche 11 : Loto de L'Amicale Laïque à la Salle des Fêtes  
Mardi 13 : Atelier d'écriture de 14 h 30 à 15 h 00 à la Médiathèque, inscription auprès de la Mairie  
Vendredi 23 : Concours de belote de Générations Mouvement à la Salle des Fêtes  
Samedi 24 : Soirée Choucroute de l'US Les Bleuets à la Salle des Fêtes

### **MARS**

Vendredi 1<sup>er</sup> : AG Association du Musée de l'Evolution agricole à la Maison des Associations  
Dimanche 10 : Duathlon de l'Ernéeenne Triathlon  
Samedi 23 : Elections de Miss Juvigné avec le Comité des Fêtes à 20 h 00

### **AVRIL**

Jeudi 4 : Repas des Aînés de Générations Mouvement  
Samedi 6 : course handisport au stade des Rochers (A confirmer)  
Dimanche 7 : Cyclo Sportive par le Cyclo Club au stade des Rochers  
Vendredi 12 : Soirée de remise des prix du fleurissement du jury communal

### **MAI**

Dimanche 5 : Commémoration de la Victoire de 1945  
Jeudi 16 : Spectacle de la Saison Culturelle de la 3E à 18 h 30 à la Salle des Fêtes  
Samedi 18 et dimanche 19 : Fête communale par le Comité des Fêtes et feux d'artifice le samedi  
Mercredi 22 : Repas des Aînés de Générations Mouvement

### **JUIN**

Vendredi 21 : Fête de la Musique  
Dimanche 23 : Fête de l'Ecole au Stade des Rochers

### **JUILLET** (*vacances scolaires du 06.07 au 01.09.2024*)

Jeudi 25 : Soirée de l'Accueil de Loisirs

## SEPTEMBRE

Vendredi 6 : Concours de belote par Générations Mouvement à la Salle des Fêtes

Dimanche 8 : Fête du Musée de l'Evolution agricole

Samedi 28 : Soirée de la Classe 4

## OCTOBRE (vacances scolaires du 19.10 au 03.11.2024)

Samedi 12 : Soirée Couscous du Comité des Fêtes à la Salle des Fêtes

## NOVEMBRE

Dimanche 10 : Commémoration de l'Armistice

Mercredi 13 : Repas du CCAS à la Salle des Fêtes

Vendredi 15 : AG du Cyclo Club à la Maison des Associations

Samedi 16 : Pot-au-Feu des Pompiers à la Salle des Fêtes

## DECEMBRE (vacances scolaires du 21.12 au 05.01.2025)

Jeudi 5 : Repas des Aînés de Générations Mouvement

Samedi 7 : Commémoration des CATM et Sainte Barbe des Pompiers

Dimanche 22 : Portes ouvertes de la Caserne des Pompiers

Mardi 31 : Fête de la Saint-Sylvestre par le Comité des Fêtes

### Accueil de Loisirs :

- Du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024
- Du 22 avril au 26 avril 2024
- Du 08 juillet au 02 août 2024
- Dernière semaine d'août 2024

### Chantiers « Argent de Poche » 2024 :

- du 5 mars au 07 mars (après-midi)
- les 29, 30 avril et 02 mai (après-midi)
- du 09 juillet au 11 juillet (matin)
- du 22 octobre au 24 octobre (après-midi)

## Le Marché de Noël



**Le Marché de Noël organisé par les associations juvignéennes a permis de récolter la somme de 1.578 € en faveur de France ADOT53, Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains.**



Martine DESHAYES (Familles Rurales), Philippe BRUNEAU (Cyclo Club), Gérard HERRIAU (Cyclo Club), Claudine HERRIAU (France ADOT53), Brigitte GILLES (Comité des Fêtes), Guillaume GOUGER (Amicale des Sapeurs-Pompiers), Régis FORVEILLE (Maire de Juvigné)

## **Le repas du CCAS**



### **Nos Aînés de 90 ans et plus**



**Premier rang** : René Lambaré, 90 ans, Bernard Island, 90 ans, Marcel Linais, 96 ans, Lucienne Leroy, 96 ans, Victor Galaine, 94 ans, Roger Peudennier, 92 ans, Odette Cousin, 91 ans et Hélène Jarry, 91 ans.

**Second rang** : Carine Groussard (agent communale), Marie-Annick Théreau (Génération Mouvement), Josette Lavandier (CCAS), Jeanine Pouteau (CCAS), Magalie Pouriel (Adjointe au maire), Michèle Gilles (CCAS et Adjointe au maire), Gérard Gougeon (CCAS), Régis Forveille (Maire et Président du CCAS), Michael Gilbert (bénévole), Jeanine Hatte (CCAS et CIAS), Bruno Bouvier (CCAS et Adjoint au maire), Julie Foucteau (CCAS et Conseillère municipale), Mickaël Buchard (Adjoint au maire).